

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis | Tripale D3 | Essonne



sommaire



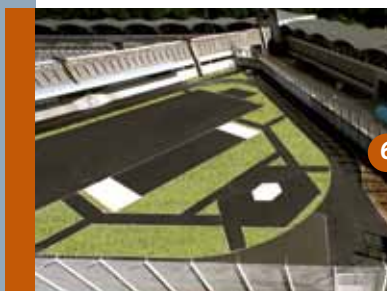
Une opération de rénovation complexe en site occupé

Plus de quarante ans après sa mise en service, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis fait l'objet d'une importante opération de rénovation par tranches. Le second bâtiment d'hébergement est livré aujourd'hui.



De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires

Sécurité, modernisation des outils, l'amélioration du cadre de travail des personnels est l'un des objectifs de ce chantier de rénovation.



Amélioration des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion

De la rénovation des cellules à celle des ateliers de main d'œuvre pénale, tout a été repensé pour allier respect de la personne détenue et aide à la réinsertion.

Mise en service en 1968, construite entre 1964 et 1973 par l'architecte Guillaume Gillet, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, d'une capacité théorique initiale de 3 205 places, est la plus grande d'Europe. Située à 25 km au sud de Paris, dans l'Essonne, sur un vaste domaine pénitentiaire de 160 hectares, elle comprend trois entités distinctes : maison d'arrêt des hommes – qui dispose de cinq bâtiments d'hébergement – centre des jeunes détenus et maison d'arrêt des femmes. Les bâtiments d'hébergement des deux premières ont la forme d'hélices à trois pales ou "tripales".

Une opération de rénovation complexe en site occupé

Plus de quarante ans après la mise en service de la maison d'arrêt, le deuxième bâtiment d'hébergement refait à neuf est livré.

Lancé en 2002, le programme de rénovation vise un double objectif de remise à niveau technique et technologique des bâtiments et d'améliorations fonctionnelles et sécuritaires. Il s'agit notamment d'améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, les conditions de vie en détention et l'accueil des visiteurs.

Pour conduire au mieux cette opération de réhabilitation lourde en site occupé, l'APIJ a organisé 13 séquences de travaux. Ces séquences sont réparties entre 7 maîtrises d'œuvre (MOE) concomitantes.

Afin de constituer un dispositif réactif au plus près du chantier, proche des services de l'établissement qui doivent continuer à assumer le service public pénitentiaire, une "base vie" implantée hors enceinte accueille une bonne part de l'encadrement de la maîtrise d'ouvrage et de ses assistants, des maîtrises d'œuvre, des entreprises.

Maintien de l'activité pendant tout le chantier

La rénovation est réalisée en site occupé, avec la même capacité d'accueil et dans de bonnes conditions d'exploitation : visites, activités et travail des détenus volontaires, sûreté pénitentiaire, etc. Les tripales seront vidées les unes après les autres et les détenus relogés sur site. Pour ce faire, des travaux de remise



^ À gauche, le centre des jeunes détenus ; au centre, la maison d'arrêt des hommes (avec ses cinq tripales) et à droite, la maison d'arrêt des femmes



^ Vue du chantier depuis la toiture de la tripale

^ Rénovation d'une ancienne cellule triple convertie en cellule pour personne à mobilité réduite

en état de 350 cellules jugées insalubres et jusqu'alors inoccupées ont été livrées au préalable en 2005. En 2008, la rénovation de la tripale D2 a engendré la livraison de 535 cellules, et celle de la tripale D3 livrée en 2010, 526 cellules. Ce processus se poursuivra cinq fois, trois fois pour la maison d'arrêt des hommes, une pour la maison d'arrêt des femmes et une pour le centre des jeunes détenus. Chaque bâtiment en chantier doit être totalement isolé, pour des raisons de sûreté. Ceci explique la durée totale des travaux, de 13 ans. Le coût final estimé de l'opération – 471 M€ – prend en compte ce parti. La réussite d'un chantier d'une telle envergure, dans un site extrêmement contraint repose sur une étroite concertation entre l'Administration pénitentiaire, l'APIJ et ses divers partenaires associés à l'opération.

Rénovation de la tripale D3

La tripale D3, deuxième des cinq tripales rénovées après la tripale D2 en 2008, comporte un quartier arrivants, un quartier ordinaire composé de cellules simples d'hébergement, de cellules accessibles aux personnes à mobilité réduite et de quelques cellules triples. Cette tripale se différencie des cinq autres par la présence d'un quartier d'isolement qui occupe le dernier niveau.

En façade, la réhabilitation technique par l'apport d'une ventilation double flux dans tous les locaux modifie architecturalement le dessin avec la création de gaines en béton polycomposite teinté. Chaque tripale est néanmoins dotée de couleurs propres qui apportent une diversité graphique à l'ensemble en rompant la monotonie initiale des façades de la maison d'arrêt pour hommes.

De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires

Une sûreté renforcée

Dans la maison d'arrêt des hommes, la sûreté passive a déjà été améliorée par la création d'un glacis à l'extérieur des enceintes et à l'intérieur par la séparation physique de chaque tripale entre elles grâce à la mise en place d'une zone neutre. Entre les deux cours de promenade de chaque tripale, l'extension à rez-de-chaussée de la surface libre

La réussite d'un chantier d'une telle envergure repose sur une étroite concertation entre l'Administration pénitentiaire et l'APIJ.



^ Vue intérieure de la passerelle de surveillance



^ À chaque niveau, le rond-point est doté d'équipements technologiques et ergonomiques

^ Un bureau de surveillance a été créé dans chaque aile d'hébergement

sous pilotis de la passerelle existante permet une surveillance efficace par la création d'un couloir fermé et doté de vitres reliant le noyau central au mirador périphérique.

De nouvelles améliorations ont également été intégrées à la tripale D3 notamment la différenciation des circuits d'intervention des circulations de détenus.

En termes de sûreté active, les ronds-points qui occupent la jonction des trois couloirs à chaque étage de la tripale ont été équipés des derniers outils de communication et de gestion informatisée (caméra, report des alarmes, interphonie avec les cellules, contrôle des accès).

Un fonctionnement facilité

Le changement de localisation des chambres de veille, créées à cette occasion, a rendu possible le regroupement de l'ensemble de l'administration sur une même aile, offrant ainsi une efficacité renforcée. De même, l'ergonomie des postes des ronds-points a été revue pour faciliter le travail des personnels. Enfin, dans chaque aile d'hébergement, un bureau de surveillant a été créé.

Amélioration des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion

Intimité et dignité

Des améliorations majeures sont à noter dans chaque cellule, dont la création d'un coin sanitaire (avec douche et WC) cloisonné préservant l'intimité, l'installation de mobilier neuf et de prises électriques supplémentaires. La ventilation double flux, tout en améliorant les conditions d'hygiène, permet un gain thermique.

Chaque tripale comportera 4 cellules adaptées aux personnes à mobilité réduite. Deux fois plus grandes que les cellules simples, elles sont équipées d'un évier lavabo plus bas, espace douche et mobilier adaptés, espaces de manœuvre autour du lit et dans l'espace douche, positionnement des commandes et équipements électriques en conséquence. L'accessibilité est pensée au-delà de la cellule puisque le cheminement est désormais possible depuis la cellule jusqu'à la cour de promenade et aux salles d'activité.

▼ L'une des deux salles polyvalentes dédiées aux activités culturelles a été réaménagée



▲ Les espaces végétalisés ont été reconstitués



▲ Chaque niveau dispose d'un local office pour réchauffer les repas

Par ailleurs, en application de la décision du garde des Sceaux en août 2009 de généraliser les dispositifs de protection d'urgence au sein des établissements pénitentiaires dans le cadre de la prévention des suicides, une cellule dite "de protection d'urgence" a été installée au sein de la D3. Cette cellule est destinée à accueillir des personnes détenues présentant un risque de passage à l'acte suicidaire imminent ou lors d'une crise suicidaire aiguë, pour une durée de 24 h maximum en attente d'une prise en charge sanitaire adaptée. L'installation de la cellule est conçue pour ne présenter aucun point d'arrimage de liens : le mobilier est entièrement scellé, le mode de fixation de la télévision ne présente pas d'accroche notamment. Enfin, la personne qui y est placée se verra remettre une dotation de protection d'urgence (vêtements déchirables, couverture indéchirable...)

Pour assurer la bonne température des repas servis en cellule, chaque niveau des tripales rénovées dispose à présent d'un local office pour le stockage et la remise en température des chariots chauffants.

À l'extérieur, les surfaces des anciens préaux au rez-de-chaussée des ailes droite et gauche ont été transformées en locaux socio-éducatifs ou sportifs tandis que de nouveaux préaux comportant un point d'eau et des sanitaires ont été créés de part et d'autre de la nouvelle passerelle de surveillance. Les espaces végétalisés des cours ont été préservés.

Lien social et réinsertion

Pour un meilleur accueil des familles et des visiteurs, les améliorations les plus significatives seront l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et l'augmentation notable de la capacité d'accueil des parloirs. Déjà la construction hors enceinte de trois maisons d'accueil, organisées en trois pôles (espaces d'attente pour les familles avant l'accès au parloir et pour les personnes libérées, espace juridique et associatif) permet de renforcer le lien social.

Dans chaque bâtiment d'hébergement, les espaces collectifs destinés à la formation des détenus (salles de classe et de formation professionnelle), aux activités culturelles, associatives et sportives (bibliothèque, médiathèque, salle polyvalente et d'activités) ainsi qu'au travail (ateliers de production) ont été développés et modernisés.

8

9



^ Quartier spécifique : en haut, une cellule d'isolement avec coin sanitaire comprenant lavabo, douche et WC ; en bas, une cour de promenade polychrome

^ Dans le noyau de la tripale, des bureaux d'audience ont été aménagés

^ L'une des 4 cellules pour personnes à mobilité réduite créées dans la tripale

10

11



^ Dans les circulations, déclinaison de la gamme chromatique aux différents niveaux ^



> Vue depuis le toit des ateliers :
au premier plan, la tripale D3
rénovée ; au second plan, la D2
livrée en 2008

Fiche signalétique

Rénovation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

Les acteurs de l'opération

Maîtrise d'ouvrage Ministère de la Justice et des libertés
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Mandataire du maître de l'ouvrage

Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Assistant au maître de l'ouvrage Coteba

Conducteur d'opération DDEA de l'Essonne

Les 7 maîtrises d'œuvre

- 1> Réfection des installations électriques primaires, achevée en mars 2005 : Séchaud & Metz
- 2> Rénovation des voiries et réseaux, de la chaufferie et du réseau de distribution primaire d'eau chaude : Jacobs
- 3> Remise en état de 350 cellules *a minima* puis rénovation des bâtiments d'hébergement, et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes ; rénovation de la maison d'arrêt des femmes et du centre des jeunes détenus
Groupement Iosis Bâtiments mandataire / Sarea A. Sarfati, architecte
- 4> Restructuration et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes (administration, parloirs, greffe...) :
Groupement F. et R. Imholz, architectes mandataires / T. Beaulieu Architecte / Beaulieu Ingénierie
- 5> Construction de trois maisons d'accueil des familles, achevée en septembre 2006 : BNR Architectes mandataires / Ducroux / ADC / Atelier Design Construction / Complementerre / ATPI
- 6> Rénovation et extension du mess, espace ARENA, achevée en mai 2006 : Groupement Arwytec ingénierie cuisine, mandataire / Béguin & Macchini architectes / Sergec
- 7> Aménagement des cuisines relais :
Arodie Damian Architectures, mandataires / Betom / Betr

Chiffres clés

- > 173 081 m² (SHON) après travaux de rénovation
- > 3205 places de capacité théorique initiales
- > 3590 places à l'issue des travaux (dont 28 places pour les personnes à mobilité réduite et 23 places nursery à la maison d'arrêt des femmes)
- > 88 cellules en quartier disciplinaire
- > 43 cellules en quartier d'isolement
- > 550 places en moyenne par tripale dans la maison d'arrêt des hommes
- > 1500 personnels pénitentiaires
- > 471 M€ de coût final estimé pour l'opération de rénovation (en euros courants)

Calendrier

1998 Prise de la décision de rénover entièrement la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

2002 Convention de mandat et reprise des opérations par l'APIJ.

2005 • Livraison de 350 cellules rénovées *a minima*.
• Achèvement des travaux de rénovation des installations électriques primaires (HTA).

2006 • Fin des travaux préliminaires de rénovation des voiries et réseaux.
• Livraison d'un bâtiment d'accueil des familles pour chaque maison d'arrêt.
• Livraison des nouveaux

locaux du personnel, l'espace ARENA.
• Début du chantier de rénovation des bâtiments d'hébergement et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes.

La tripale D3

Les acteurs du projet

Maîtrise d'œuvre Iosis Bâtiments / Sarea, A. Sarfati (architecte)

Contrôleur technique BTP Consultants

Coordonnateur SPS Dekra

Coordonnateur SSI Prévention Consultants

Entreprises Hervé, entreprise générale et près de 70 sous-traitants : ADN Ingénierie, ADV Altares, AJB Isolations, Albertalli, Alty's Multiservice, AT DIAM SAS, ATDB, Ateliers Boullet, Augeron TCOL, Austral Métallerie, Aximum produits elect (Vigifrance), BLB, Bolloré, Chadel, Chapes Araujo, CIAC, Clemessy, Corrotech, Costa, Construction Frontis, CR, Creativ synthétique, 3D SARL, Decostore, DEM, Derbi SARL, Desautel, Desmarez, Devaux et Fillard, DGC Démantèlement, Duval metalu, Eaton Powerware Solution SAS, ECBA, ERTBI, Ergonomie conseil, Essonne TP SAS, Etanchéité du Nord, Etandex, Euro Ascenseurs, Europrefa, Eurovia Beton SAS, Fermetures Ventoises, Forsond SAP, GDR Cherpin, Genie constructions, Guillaume Maucuit-Lecomte, Hatac, Imakys Communications, Ineo VD, Ingerco sarl, Langlois Sobreti, Lindner France, Marble Technics, Megasol, Meneguzzo, Méthodes & Pilotage, Méthodes et synthèse, MGD Agencement Batibois, MIC, Normalu, Nuance Ergonomie, Oger International, Olry, Omnia Sauve, Orion, OTIS, Polycomposite, Quekenborn, RBA, RIESS, Rudo chantier S2R, Sanitec, Sapeb bâtiment, Saprover, Sauve omnia, SBM 23, SFDR, SFICA, Siemens, SMSL, SNEF, SNP, Socacom, Société Nouvelle de Pose, Sogedec, Sogetrel, SPR Bâtiment, Stocksignes, Technopure, Tema, Thales Security Systems, TLD, Trilogie, Vigifrance, Viva construction, Verstant.

Mobilier et équipements Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP), Equip'Cité, Eurosit, CAMIF Collectivités, MBS, CAWE, Auro, Batims, UGAP

Montant des travaux de la phase 2 (tripale D3) 28,3 M€ HT
Durée du chantier 19,5 mois

Les voiries et réseaux divers

Les acteurs du projet

Maîtrise d'œuvre Jacobs

Contrôleur technique BTP Consultants

Coordonnateur SPS Dekra

Coordonnateur SSI Prévention Consultants

Entreprises Groupement STRF/Emulithe/ Les Pavés de Montrouge ; Forclum ; Ets Doyen & Fils (et ses 8 sous-traitants : Albertalli, Vigifrance, Chadel, Forsond SAP, Guillaume Maucuit-Lecomte, CR, Versant, Constructions Frontice)

Montant des travaux de la phase 2 0,8 M€ HT
Durée du chantier 5 mois

2007 Achèvement du réaménagement général des abords extérieurs : voirie, parkings, réseaux.

2008 • Achèvement des travaux de rénovation de la chaufferie et du réseau

primaire de chaleur.
• **Livraison de la première des cinq tripales, la D2.**
2010 • Début des travaux d'aménagement des cuisines relais.
• Début de la restructuration

et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes.
• **Livraison de la seconde tripale rénovée, la D3.**
2014 • Fin du chantier de rénovation de la maison

d'arrêt des hommes.
• Début des travaux de rénovation de la maison d'arrêt des femmes et du centre des jeunes détenus.
2017 Fin du chantier de rénovation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Isabelle Hatton, Sous-direction de l'organisation
et du fonctionnement des services déconcentrés,
Direction de l'administration pénitentiaire
Christelle Rotach, Directrice adjointe de la maison d'arrêt
de Fleury-Mérogis

Ont collaboré au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, Directeur général
Diane Pouget
Jean-Paul Hersant
Maryse Rozier
Sonia Rayer

Maquette et mise en page Kazoar

Rédaction APIJ

Coordination Clémentine Bagieu, Marion Moraes - Service communication

Crédits photographiques Guillaume Maucuit-Lecomte

Impression Advence





L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Justice et des libertés.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires en relation avec les directions de la Chancellerie.

L'Agence assure des interventions étendues depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux sous toutes les formes de la commande publique.

Elle pilote une centaine d'opérations pour un montant d'environ 3 milliards d'euros et met en œuvre des procédures innovantes; elle est en particulier le premier maître d'ouvrage public d'État à utiliser le partenariat public-privé.

APIJ - 30, rue du Château des Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • Fax 01 53 94 89 00 • www.apij.justice.fr

